

C H A P I T R E I V

ANALYSE

Ce chapitre est consacré à l'analyse des documents en fonction du contexte défini au chapitre II. C'est pourquoi, j'envisagerai un lien éventuel entre les différents gisements au point de vue de leur installation. Y a-t-il en fait une constante dans le choix des Néolithiques et si oui, quels en sont les critères ?

Ensuite, l'étude de l'origine des matières premières permettra-t-elle de situer leur lieu d'approvisionnement et de définir le niveau des échanges ?

Un important point à éclaircir est celui de l'identification de ces habitants : à quel faciès peuvent-ils se rattacher ? Cette "attribution" se fera par comparaisons entre les gisements du Pays de Herve et des sites connus de Belgique et de France. Ceci pour en arriver, toujours par analogie, à imaginer les types d'activité auxquels se livraient ces hommes.

A. LE CHOIX DES INSTALLATIONS

D'après la localisation des sites, peut-on déterminer des critères d'installations constants ?

1. Géographie

En examinant la carte topographique générale, on note que la majeure partie des sites se trouvent sur la rive droite de la Berwinne ou de ses affluents : Berneau, Dalhem, Saint-André, Aubin-Neufchâteau, Les Waides, la ferme de la Mol, Aubel-Berg, l'Engin et le Bois de Clermont. Les rives droites ont leur versant exposé au sud-ouest ou au sud. Ceci entraîne plusieurs conséquences : tout d'abord une bonne exposition sur un versant ensoleillé. En outre, ces versants sont plus abrupts que ceux à l'opposé; ils ont une pente forte de 20 à 30% (cf. p. 7). C'est peut-être le résultat de la recherche d'une position de protection naturelle

En détaillant davantage, on remarque que tous les gisements, à l'exception de ceux situés dans la plaine alluviale de la Meuse, se trouvent sur un promontoire. Ces éperons ont des fronts délimités par une pente forte. Ils sont encadrés sur les côtés par deux courtes vallées avec ou sans ruisseau. Cette situation apporte un nouvel élément : la proximité en eau.

L'altitude relative des sites augmente en direction du sud-est. En effet, on passe progressivement de la plaine alluviale (2 sites) aux terrasses (6 sites) puis au Pays de Herve proprement dit (12 sites) qui accuse un pendage général sud-est-nord-ouest (cf. p.6).

On constate donc une préférence pour un site en tête d'éperon où les pentes plus raides procurent une bonne protection naturelle. De plus, ils sont bien ensoleillés et à proximité de points d'eau.

2. Géologie

Les deux-tiers des gisements se trouvent en Pays de Herve, qui est un massif crétacé. Le Crétacé implique la présence de bancs de silex, ce qui m'amène à envisager le choix des installations en fonction des terrains géologiques, importants pour les sources de matière première.

Les gisements de Berneau, Dalhem, Saint-André, Housse et Clermont reposent sur un sous-sol houiller. Cet étage géologique est riche en grès, psammites et schistes, sources de matériaux propres à la fabrication des haches.

Le Crétacé supérieur est largement représenté dans la région. L'assise de Nouvelles est tout particulièrement intéressante car elle contient des bancs de silex exploitables pour la taille. Les autres gisements se situent à proximité immédiate de cette couche. On peut récolter les rognons qui affleurent le long des pentes des ruisseaux qui ont mis au jour l'assise par érosion. Une autre source possible de matière est le conglomérat de silex résultant de la dissolution de la craie (cf. p.8). Il affleure naturellement sur les versants et un ramassage suffit pour collecter la matière. Les mêmes sites se trouvent non loin de ce banc qui fait partie du Maastrichtien. C'est le cas en particulier d'Aubel-Berg.

On peut dire que les sites ont été sélectionnés en fonction des possibilités d'approvisionnement local, sans pour cela avoir toujours recours à des échanges.

3. Pédologie

Si j'ai parlé du sous-sol, il me faut aussi considérer le sol sur lequel sont implantés les différents gisements. La fertilité est fonction de la nature des sols et qui dit fertilité dit possibilité de cultures. Je ne tiens compte que des huit gisements dont la localisation est assurée.

Sur les huit gisements en question, sept d'entre eux sont installés sur un sol limoneux et un seul (Les Waides) sur un sol argileux. Ces sols font partie des types de sol des

plateaux et des pentes (1).

Dans l'ensemble, le sol est fertile et aurait pu être l'objet d'une mise en culture. Aucune trace de meules, de broyeur n'a été retrouvée. Est-ce que le Pays de Herve aurait été de tout temps une région vouée à l'élevage ?

B. LES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT EN MATIERE PREMIERE

1. Silex

Je me baserai essentiellement sur les gisements des environs de Dalhem car ce sont les plus importants en matériel lithique et ce sont ceux qui présentent le plus de diversité dans les silex, en particulier La Campagne de Robiet.

La majorité des silex est gris foncé à très foncé, à grains fins avec une couche corticale de couleur ocre, non altérée, provenant de toute évidence d'une couche crayeuse, la craie de Lanaye (cf. p. 8). Ce silex ressemble très fort à celui de Rijckholt-Sainte-Gertrude (Hamal-Nandrin et Servais, 1923 : 481). On peut lui associer un silex gris moyen à mouchetures blanches et noires contenant des impuretés et à grains plus grossiers. Sur un exemple, la présence d'une gangue ferrugineuse confirme le choix de Rijckholt comme une des sources d'approvisionnement.

Quelques exemples montrent un silex gris foncé tacheté caractéristique. Il vient de la craie tigrée, précisément du banc de Lixhe 2 de cette couche (2). Un autre exemple, bien que différent, à la même origine, P.J. Felder m'ayant dit que ce silex change de couleur une fois à l'air.

Une espèce est rare dans le gisement : c'est un silex granuleux, gris clair tirant sur le beige. Son aspect et sa couleur sont caractéristiques de la craie de Valkenburg (cf. p. 8).

(1) En voici le relevé, établi d'après la Carte des Sols de la Belgique et sa légende : Dalhem: Campagne de Robiet, Aba et AbB, Al Grasse Poye, Aba et Gbbf, Sur-le-Bois, Aba; Saint-André; Gbbf; Neufchâteau: Les Waides, nEbbK; Warsage: Ferme de la Mol, GDbx; Aubel: Berg, Gbbx; Clermont s/B: L'Engin, Gbbr. Lorsque le sol est limono-caillouteux (G), la nature du cailloutis varie avec la nature du sous-sol géologique.

(2) La craie tigrée se divise en trois couches : Lixhe 1, 2, 3. (Albers e.a., 1978 : 56).

Ces sources d'approvisionnement sont régionales, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Les Néolithiques avaient la possibilité de s'approvisionner soit sur la rive gauche de la Meuse aux environs d'Eben-Emael et Lixhe où la craie abonde, soit sur la rive droite à Rijckholt pour certains, à Rullen pour d'autres silex. Rullen est en effet fort proche et Rijckholt pas tellement loin de Dalhem.

Outre le silex d'origine géologique qui est de bonne qualité, les Néolithiques ont aussi utilisé le silex dit éluvial, provenant de la craie de dissolution (craie de Lanaye) et affleurant un peu partout dans le pays à rupture de pente. Cette source a conditionné en partie le choix des installations.

2. Autres roches

L'utilisation de roches autres que le silex demeure peu fréquente. A Dalhem, le gisement d'Al Grasse Poye a livré un fragment médian de lame en calcaire carbonifère de l'assise de Visé dont on trouve des affleurements le long de la Berwinne entre Dalhem et Berneau ou près de Richelle. Ce fragment est exceptionnel, c'est le seul témoin d'un éventuel débitage.

Ces sont les roches primaires qui ont reçu la primauté. Le chert de l'assise de Dinant du système carbonifère fut employé pour la hachette de Val-Dieu (cf. p. 28). La source la plus proche se trouve aux environs de Limbourg. Deux fragments de hache provenant de Warsage sont en psammo-quartzite du Houiller (cf. p. 13). Il est bien représenté dans la vallée de la Berwinne et affleure par érosion (cf. p. 7). Une autre hache de Warsage est en quartzite houiller. L'approvisionnement en quartzite est facile. Les Néolithiques de Warsage auraient employé du quartzite tertiaire dans un tranchant de hache polie (cf. p. 13). Près de Val-Dieu, fut trouvé un fragment de hache polie en phyllade métamorphique (cf. p. 28). Or, E. Poty, premier assistant au Service de Paléontologie, m'a signalé qu'on en trouve près de Salm-Château et que c'était là la source d'approvisionnement des Omaliens. Y aurait-il eu une continuité dans l'exploitation se poursuivant au Néolithique moyen ? La hache-marteau de Charneux est en gabbro. On trouve ce minéral dans la région de Horion-Hozémont, source qui est à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau de Charneux.

La primauté reste aux roches faciles d'accès au niveau régional. Seuls deux exemples révèlent l'emploi de roche de source plus lointaine. Mais l'origine du matériau n'est pas certaine et peut-être s'est-il trouvé à l'état de caillou roulé apporté par érosion fluviatile puis ramassé par les hommes. Cela expliquerait peut-être la rareté des outils dans de telles matières étant donné que le hasard de la récolte joue pour une large part.

C. COMPARAISONS

Dans cette étude, seul le gisement de la Campagne de Robiet à Dalhem autorise la comparaison.

Le choix d'un promontoire comme emplacement est généralisé à la vallée de la Berwinne et correspond au choix fait par les Néolithiques à Rijckholt tout comme à Thieusies.

Il ressort de l'étude du matériel lithique qu'il se rapproche le plus de celui des ateliers de Rijckholt-Sainte-Gertrude (Hamal-Nandrin et Servais, 1923). L'analogie se marque surtout au niveau des grattoirs et des haches dont les types dominants (Hoof, 1970 : 291-293) sont identiques aux pièces isolées de la Berwinne. Ce n'est par contre pas le cas pour les ateliers de Rullen, bien qu'ils soient plus proches, exception faite de la hache taillée de Neufchâteau (cf. p.27).

Les caractères morphologiques des grattoirs de la Campagne de Robiet se rapprochent de ceux du "Camp à Cayaux" à Spiennes (Verheyleweghen, 1960). Leur morphologie ainsi que celle des pointes de flèche est également proche de celle de sites MK (Vermeersch et Walter, 1975 et 1980) comme celui de la ferme de l'Hosté à Thieusies ou du Gué du Plantin à Neufvilles (de Heinzelin e.a., 1977).

C'est en essayant de rapprocher le gisement de Robiet avec des sites du Bassin parisien et du nord de la France que l'on observe les affinités les plus diverses, tant au niveau du mode de débitage (Tarrête, 1977) que de l'outillage (Bailloud, 1971). En fait, il s'agit d'une adaptation à un même milieu. La réponse est quasiment identique sans qu'il y ait, pour cela, eu besoin d'échanges entre les différents groupes.

Bien que la Campagne de Robiet n'ait fait l'objet que de ramassages de surface, ceux-ci donnent une bonne idée d'ensemble. Elle permet de dire que le gisement date du Néolithique moyen, au même titre que les quelques haches isolées. On pourrait ajouter qu'il présente certaines affinités avec le Michelsberg en conservant cependant une allure frustrée dans la technique de débitage.

Les traces les plus anciennes pour la vallée de la Berwinne remontent à la culture de Rössen avec les "coins" de Neufchâteau, de Herve et le fragment de Charneux. Viennent ensuite les témoins les plus importants qui se situent au Néolithique moyen. Aussi pourrait-on envisager une certaine continuité de l'occupation, depuis le IV^e mil., date de l'exploitation des mines de la Voer, jusqu'à l'extension du MK fin du IV^e mil. et peut-être même début du III^e mil.

D. ACTIVITES ET OCCUPATIONS

Après avoir présenté et identifié les divers gisements, peut-on imaginer quel était l'environnement de ces hommes et quelles étaient les activités auxquelles ils se livraient ?

Comme il n'y a aucune trace matérielle conservée pour le Pays de Herve, à part l'industrie lithique, je me baserai sur l'étude faite sur un site-référence, en l'occurrence le Gué du Plantin. Il a fait l'objet d'une étude pollinique et faunique (de Heinzelin, e.a., 1977 : 43 et 50-51).

Au début du IIIe millénaire, le Gué du Plantin repose sur une sédimentation holocène. Le site est encadré par des ravins et des vallons encaissés, délimitant un talus abrupt formant promontoire (de Heinzelin, e.a., 1977 : 52-53). C'est le même genre d'installation que l'on retrouve le long de la Berwinne (cf. p. 30).

D'après la palynologie, à cette même époque, le paysage est constitué d'une forêt mixte regroupant des espèces telles que la chênaie avec de l'orme et de l'aulne, la présence de tilleuls et surtout de noisetiers. La flore herbacée des sous-bois se compose essentiellement de fougères. Le couvert forestier devait être relativement clair. Vers 2700 BC, le noisetier et l'aulne sont abondants et le hêtre apparaît.

Par ailleurs, la présence de 1% de céréales dans les diagrammes polliniques confirme la pratique de l'agriculture. Elle était possible car ces hommes s'installaient sur des sols de limons et de loess, c'est-à-dire fertiles. Aucun instrument ne vient prouver cette assertion.

L'élevage devait tenir une place importante puisqu'il est la cause de la chute de l'orme. Au Gué du Plantin, la fréquence des espèces domestiques est la suivante :

boeuf	56,5%
porc	31%
ovicaprin	12,5%

Le boeuf était le principal fournisseur de viande. Animal herbivore, il a besoin d'herbages. Ce qui confirme que la forêt était clairsemée et que, peut-être, il y avait des zones totalement défrichées transformées en prairies sauvages. Leur nourriture est basée sur la viande des animaux domestiques dont les ossements représentent plus de 97% du total.

Le gibier est peu représenté, indiquant que la chasse tenait une place relativement peu importante dans les moyens de subsistance (Vermeersch, 1980a : 199).

La culture et l'élevage exigeaient un déforestation plus ou moins étendu. Une activité forestière était donc nécessairement liée à ces pratiques; elle tenait une place déjà importante si l'on en juge d'après le nombre de haches recueillies dans le bassin de la Berwinne et les environs.

Outre ces activités qui leur permettaient de vivre en autarcie, ces hommes se livraient aux échanges commerciaux. Ceux-ci étaient nécessaires pour se procurer la matière première indispensable pour la fabrication des outils. Ces échanges avaient lieu avec les ateliers de Rullen et de Rijckholt (cf. p. 33).

Il s'agit en somme d'une économie de subsistance encore fortement liée à l'environnement naturel. Mais des contacts et des relations se créent au niveau des échanges entre matière première et produits manufacturés comme des vêtements, des objets à usage domestique ...

A la Campagne de Robiet, le cas est un peu différent : il s'agit d'un lieu destiné à la taille, lié à un habitat sans doute frustré. L'économie du Néolithique moyen est encore mal connue et celle du bassin de la Berwinne encore plus difficile à préciser.